

Sommaire : Évaluation de l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail



Objectifs du programme

L'Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail (EDMT) est une entente bilatérale entre le Canada et le Manitoba pour la conception et la mise en œuvre des prestations d'emploi et mesures de soutien (PEMS). L'objectif des PEMS consiste à aider les personnes à obtenir ou à conserver un emploi.

Voici une brève description des PEMS examinées dans le cadre de l'évaluation.

- Le programme de **Développement des compétences** aide les participants à acquérir des compétences professionnelles en leur octroyant une aide financière afin qu'ils participent à des formations en classe.
- Le programme de **Subventions salariales** aide les participants à acquérir une expérience en milieu de travail en offrant aux employeurs une aide financière.
- Le programme de **Aide au travail indépendant** offre aux participants un soutien financier et des conseils en matière de planification des affaires, pour les aider à lancer leur propre entreprise.
- Le programme de **Partenariats pour l'emploi**¹ offre aux participants l'occasion d'acquérir une expérience de travail qui les mènera à un emploi permanent. Les activités sont proposées dans le cadre de projets qui favorisent le développement de la collectivité et la croissance de l'économie locale.
- Le programme de **Partenariats pour l'emploi** offre aux participants l'occasion d'acquérir une expérience de travail qui les mènera à un emploi permanent. Les activités sont proposées dans le cadre de projets qui favorisent le développement de la collectivité et la croissance de l'économie locale.
- Le programme des **Services d'aide à l'emploi** aide les participants à se préparer à l'emploi, à l'obtenir et à le conserver. Les services peuvent comprendre notamment le counseling, les techniques de recherche d'emploi, les services de placement, la communication d'information sur le marché du travail et la gestion de cas.
- Le programme de **Partenariats du marché du travail** vise à soutenir une approche du

développement des ressources humaines dirigée par l'industrie et adaptée aux besoins du marché du travail des secteurs d'activité.

- Le programme de **Recherche et innovation** repose sur des initiatives qui cherchent à trouver de meilleures façons d'aider les gens à se préparer à l'emploi, à retourner en emploi ou à conserver un emploi et à être des participants productifs au sein de la population active.



L'investissement au titre de l'EDMT

Au cours de l'exercice 2020 à 2021, le Canada a transféré près de 61,7 millions de dollars au Manitoba.



Objectifs de l'évaluation

Fort du succès des cycles d'évaluation EDMT précédents, la présente évaluation vise à combler les lacunes dans les connaissances entourant l'efficacité, l'efficience, la conception et la mise en œuvre de PEMS au Manitoba.



Méthode de l'évaluation

Les constatations sont tirées de 8 études d'évaluation distinctes qui utilisent une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives, notamment :

- une analyse des impacts différentiels, pour les personnes qui ont entamé leur participation à une intervention entre 2010 et 2012;
- une analyse des résultats;
- une analyse coûts-avantages (qui tient compte des économies réalisées au chapitre des soins de santé);



- des entretiens auprès de 23 gestionnaires de programme et fournisseurs de service au Manitoba;
- des questionnaires complétés par les représentants de la province;
- une enquête auprès de 112 participants au programme d'Aide au travail indépendant au Manitoba;
- des revues de documents et des revues de la littérature.



Principales constatations

Les impacts différentiels sont estimés pour 2 programmes: le programme de Développement des compétences et les Services d'aide à l'emploi. La participation aux 2 programmes améliore la participation au marché du travail et réduit la dépendance aux mesures de soutien du revenu du gouvernement par rapport aux personnes dans des situations semblables qui n'ont pas participé aux PEMS.

Une analyse par sous-groupe montre aussi que, à quelques exceptions près, les interventions du programme de Développement des compétences et des Services d'aide à l'emploi améliorent la participation au marché du travail et réduisent la dépendance au soutien du revenu dans la plupart des sous-groupes de participants.

Une analyse régionale des impacts différentiels pour le programme Développement des compétences a révélé que les participants augmentent leur participation au marché du travail et réduisent leur dépendance aux mesures gouvernementales de soutien du revenu à Winnipeg et à l'extérieur de Winnipeg.

Pour la plupart des interventions, les avantages de la participation aux PEMS pour la société finissent par surpasser les coûts des investissements initiaux au fil du temps. Par exemple, 10 ans après la participation au programme de Développement des compétences, chaque dollar investi dans le programme génère entre 6,38 \$ et 7,31 \$.

L'évaluation a également constaté que :

- Le Manitoba utilise le programme d'Aide au travail indépendant pour aider les participants à créer des emplois pour eux-mêmes en leur fournissant une gamme de services, notamment :
 - de l'aide à l'élaboration de plans d'affaires;

- du counseling, de l'encadrement et du mentorat;
- des formations et ateliers sur l'entrepreneuriat.
- Le Manitoba utilise les Partenariats pour l'emploi pour soutenir des projets qui permettent aux employeurs, aux collectivités et à d'autres organismes de favoriser l'emploi durable pour les clients grâce à des activités d'emploi, d'amélioration des compétences et d'expérience de travail à court terme.
- Le Manitoba utilise les Partenariats du marché du travail pour soutenir une approche du développement des ressources humaines dirigée par l'industrie et adaptée aux besoins du marché du travail des secteurs d'activité.
- Le Manitoba utilise la mesure de soutien Recherche et Innovation pour :
 - aborder les questions de politique et de programme ou les questions de recherche liées aux priorités stratégiques;
 - concevoir des projets qui sont pratiques et qui identifient des moyens innovants et meilleurs d'aider les individus à se préparer, à trouver et à conserver un emploi durable; et
 - renforcer et promouvoir le développement du marché du travail à l'échelle provinciale ou régionale.

Recommandations



Recommandation 1 : On incite le Manitoba à communiquer ses leçons apprises, ses pratiques exemplaires et ses expériences de défis associés à la conception et à la mise en œuvre de programmes, et à en discuter. Ces discussions avec EDSC devraient être bilatérales ou multilatérales, ainsi qu'avoir lieu au sein du réseau de prestation de services, s'il y a lieu.

Recommandation 2 : On incite le Manitoba à poursuivre ses efforts pour maintenir et renforcer les dispositions relatives à la collecte de données à l'appui des rapports, de la mesure du rendement et des évaluations fondées sur les données à l'échelle nationale et à l'échelle provinciale.